

Bruxelles, le 21 juin 2019

Réaction d'Infrabel à la suite du tragique accident survenu à Langdorp

Ce jeudi 20 juin 2019, vers 22h30, un train de marchandises a heurté un véhicule au passage à niveau situé Winterstraat à Langdorp (Brabant flamand). Le conducteur du véhicule a perdu la vie, deux passagers ont été légèrement blessés.

Infrabel présente ses condoléances aux proches de la victime et tient à témoigner sa compassion aux autres personnes impliquées dans ce tragique accident. Depuis hier soir, les équipes du gestionnaire du réseau collaborent pleinement à l'enquête, menée par le Parquet de Louvain, afin de faire la lumière sur les causes de l'accident.

Les premières constatations réalisées sur les lieux par les services techniques d'Infrabel excluent tout dysfonctionnement du passage à niveau (feux, sonnerie et barrières). Pour expliquer ce drame, la piste privilégiée – qui devra être confirmée ultérieurement par les enquêteurs – est celle d'une erreur humaine. Une erreur pourrait avoir été commise par un collaborateur d'Infrabel chargé d'assurer la supervision du trafic ferroviaire lors d'une procédure spécifique, à savoir la gestion d'un incident lié à un train de marchandises en panne, qui était en cours lors de l'accident.

Au sein d'une entreprise comme Infrabel, qui place la sécurité comme priorité absolue, l'émotion est aujourd'hui très vive. Ce drame touche tout d'abord les victimes directes de l'accident mais il est aussi très douloureux pour les membres du personnel qui l'ont vécu et dont la mission première est d'assurer une exploitation sûre du réseau. Les collaborateurs qui le souhaitent peuvent bénéficier d'un soutien.

Des procédures de sécurité spécifiques existent, y compris dans le contexte particulier dans lequel l'accident de Langdorp s'est produit. Ces procédures vont faire l'objet d'une évaluation à la lumière des conclusions définitives de l'enquête.